



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Maison Centrale de Saint-Martin de Ré



Le 18 décembre 2018

## " WESH ÇA RELAXE MAX A ST MARTIN "

Le 9 décembre 2018, dans son tract intitulé "promotion incitative" le S.P.S. dénonce le classement par la direction de la Maison Centrale de Saint-Martin de Ré d'un détenu au poste d'auxiliaire d'étage au "C2" connu défavorablement pour des menaces et des insultes envers les personnels de surveillance...

Le 10 décembre 2018, le détenu xx qui est passé en commission de discipline pour des insultes sur personnels a écopé de 10 jours avec sursis et 3 mois de retrait de travail avec sursis...

Le 13 décembre 2018, un surveillant du quartier "Citadelle" est copieusement insulté et menacé publiquement d'atteintes physiques par un pensionnaire lors d'une extraction médicale. L'auteur de ces faits a été relaxé en commission de discipline le 17 décembre 2018...

Les faits de ces dernières semaines laissent place au doute quant à la gestion des incidents et à la considération des agents. Ces constatations aggravent une situation déjà tendue au sein de la Maison Centrale de Saint Martin de Ré où l'ambiance pesante qui perdure depuis un certain temps a été marquée par de nombreux événements dramatiques...

Le transfère sur le quartier "Caserne" en cas de soi-disant "'écart de comportement" est le minimum syndical avec ce genre de détenu qui se sentant impunis nargue les personnels de surveillance...

Ce pensionnaire connu pour sa passion pour les plantes pourra s'adonner au jardinage même si la terre est moins fertile qu'à la "Citadelle"...

Cette politique "pro-détenu", "pas de vagues" nuit fortement à la détention, à la sécurité, à l'autorité, aux surveillant(e)s qui doivent gérer tant bien que mal un établissement à la dérive...

Les surveillant(e)s sont dans l'incompréhension et en ont sérieusement marre de faire les frais de décisions qui leur font perdre chaque jour un peu plus d'autorité et de sécurité...

Le SPS soutient les collègues dans leurs démarches pour déposer plainte pour les menaces, insultes publiques et intimidations afin de ne surtout pas laisser passer de tels agissements qui ne peuvent plus souffrir du laxisme ou de l'impunité.

Madame la Directrice... L'ensemble des personnels ne supporte plus le manque de considération en plus d'essuyer des insultes, crachats et autres menaces par des détenus dont certains se sentent protégés pour ne pas dire confortés par le système...

Un détenu qui déclare connaître le lieu d'habitation d'un surveillant et menace d'envoyer des personnes à son domicile ne semble pas interpellé plus que cela notre hiérarchie ! C'est intolérable !

La prévention des risques psycho-sociaux ne semblent plus être à l'ordre du jour... Faudra-t-il attendre un autre drame à la Maison Centrale de Saint-Martin de Ré pour qu'il y ait un changement d'attitude de notre direction ?

Avec cette impression de répéter toujours la même chose, la réponse se doit de servir d'exemple lorsque l'on "touche" à un fonctionnaire de l'administration pénitentiaire ou toute autre personne dépositaire de l'autorité publique.

En tout état de cause, chacun devra prendre ses responsabilités...

Le bureau local SPS